

Cabinet du préfet Direction des sécurités

Bureau de la sécurité publique

Toulon, le 0 5 MARS 2021



Le préfet

à

(Destinataires in fine)

OBJET : Adaptation de la posture VIGIPIRATE au niveau « Sécurité renforcée – risque attentat »

Le Premier ministre a décidé d'abaisser la posture VIGIPIRATE au niveau « Sécurité renforcée – risque attentat » sur l'ensemble du territoire national. Ce niveau d'alerte atteste d'un niveau de menace durablement élevé sur l'ensemble du territoire, mais moindre qu'à la fin de l'année 2020.

Cette adaptation, active à compter du 5 mars 2021, s'appuie sur la posture « Automne Hiver 2020 – Printemps 2021 » du 26 octobre 2020.

Ainsi, le renforcement de la sécurité des établissements de santé est désactivé et il est mis fin à la restriction concernant les activités aux abords des installations et bâtiments désignés, en particulier les lieux de culte et les établissements scolaires.

En revanche, cette nouvelle posture maintient l'accent sur :

- la sécurité des espaces de commerce, les activités relancées et les lieux et les lieux réouverts au public à terme ;
- la sécurité des lieux de culte, des sites touristiques et des transports publics de personnes, en particulier lors des vacances scolaires et universitaires ;
- la sécurité des bâtiments publics (services publics, locaux associatifs ou politiques, écoles et universités), avec une attention particulière sur les établissements de santé, médicosociaux et sociaux, ainsi que la sécurité des sites de production, de stockage et de distribution de produits de santé, y compris les centres de vaccination.

Bd du 112ème Régiment d'Infanterie CS 31 209 - 83070 TOULON CEDEX

Tèl: 04 94 18 85 18

Mèl: pref-surete@var.gouv.fr

Vous trouverez annexée à ce courrier, une plaquette de communication qui a vocation à être largement diffusée. Je vous invite également à consulter la plateforme en ligne www.vigipirate.gouv.fr

Je vous rappelle que toute situation ou comportement pouvant paraître suspect est à signaler aux forces de sécurité intérieure en composant le 17. J'attire également votre attention sur la nécessaire mise en place de tous dispositifs ou mesures de sécurités que vous jugeriez nécessaires afin de garantir la sécurité de vos administrés.

Le préfet,

Evence RICHARD

Mèl : pref-surete@var.gouv.fr

DESTINATAIRES

- Monsieur le président du conseil départemental du Var
- Mesdames et messieurs les maires du Var
- Mesdames et messieurs les présidents d'EPCI du Var
- Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie du Var
- Monsieur le président de la chambre d'agriculture du Var
- Monsieur le président de la chambre de métiers et de l'artisanat du Var
- Monseigneur Dominique REY Évêque de Fréjus – Toulon
- Monsieur Christian BADET
 Pasteur de l'église réformée de Toulon
- Monsieur Gilles ZEITOUN
 Président du consistoire israélite de Toulon
- Monseigneur Abba ATHANASIOS Évêque de l'église orthodoxe Copte
- Monsieur l'archiprêtre Serge HERASYMENKO Achiprêtre de l'église orthodoxe Occidentale
- Monsieur Abdelslem AÏSSATI
 Président du conseil départemental des cultes musulmans du Var

Copie pour information à:

- M. le secrétaire général de la préfecture du Var
- M. le directeur de cabinet du préfet du Var
- Mme la sous-préfète chargée de mission
- MM. les sous-préfets de DRAGUIGNAN et BRIGNOLES
- Mme la directrice départementale de la protection des populations
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer
- M. le directeur départemental de la cohésion sociale
- M. le directeur des services départementaux de l'éducation nationale
- M. le directeur départemental de la sécurité publique
- M. le colonel, commandant le groupement de gendarmerie du Var
- M. le délégué militaire départemental

Bd du 112ème Régiment d'Infanterie CS 31 209 - 83070 TOULON CEDEX

Tèl: 04 94 18 85 18

Mèl: pref-surete@var.gouv.fr